

La Gazette

Bulletin communal d'informations, à parution irrégulière.

N° 27 - janvier 2005.

L
U
D
E
S
le
C
O
O
Q
U
E
T

VŒUX DU MAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Amis,

Le conseil municipal et moi-même avons le plaisir de vous souhaiter à tous une merveilleuse année 2005 dans notre commune.

Mais avant de poursuivre, je souhaite que tout le monde ait une pensée pour les milliers de personnes qui ont péri dans le cataclysme en Asie, et pour ceux qui en ont réchappé et qui ont tout à reconstruire. Ne les oubliez pas, vous pouvez encore envoyer vos dons pour les aider.

Ces traditionnels vœux exprimés dans le bulletin municipal sont aussi l'occasion de vous présenter un bilan sommaire de l'année passée et d'évoquer les projets pour les 12 mois à venir.

L'année qui vient de s'écouler fut une année importante pour la commune. En effet, elle a vu la réalisation et l'aboutissement du premier lotissement communal. Le lotissement Haimart va permettre de faire revenir une partie des jeunes issus de la commune et qui ne pouvaient rester faute de terrains ou de logements libres.

Les « simplifications administratives » nous inondent de plus en plus de paperasses, le nouveau code des marchés publics qui devait être plus souple pour les communes et le départ en retraite prévisible de Madame Lovy, (d'ici 3 ou 4 ans, temps nécessaire pour former la remplaçante), nous a obligé à recruter une nouvelle secrétaire de Mairie, Madame Caroline Rulland.

Afin d'entretenir les espaces verts, balayer les rues du village pour qu'il soit plus accueillant pour nos visiteurs et faire tous les travaux nécessaires dans les bâtiments communaux,

nous avons embauché un nouvel employé communal sur une base de 27 heures par semaine, Monsieur Dany Lesure. (les huit heures manquantes sont prises par la commune de Ville en Selve).

Côté activités récréatives et culturelles, le premier marché aux fleurs et artisanat a eu un franc succès ; nous continuerons cette année.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la mise en place et à l'entretien des fleurs de la commune. Quelques groupes par quartier se sont déjà formés.

Autre point de rencontre important en cette fin d'année, le circuit des crèches qui a fait venir à la salle des fêtes de Ludes, plus de 1.500 personnes. Nous allons poursuivre cette activité en 2005, avec un village provençal encore plus grand et plus lumineux et essayé d'avoir un marché de Noël presque permanent durant le mois de décembre. Nous inviterons tous les viticulteurs vendeurs de Champagne à ouvrir leurs caves pour accueillir de futurs clients.

Merci encore à ceux qui décorent leur maisons pour les fêtes de fin d'année. Les guirlandes lumineuses sont de plus en plus nombreuses.

Pour l'année 2005 et 2006, un gros programme d'investissement est en cours et verra sa réalisation commencer fin 2005, la réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes en groupe scolaire. Toutes les écoles de Ludes seront regroupées derrière la Mairie, ainsi que les Petits-Bouchons et la cantine. Les enfants pourront s'épanouir dans des locaux neufs et plus spacieux, et surtout dans un environnement de sécurité, puisqu'ils n'auront plus accès directement aux rues à grande circulation.

La rue des Flammées, programmée depuis bientôt deux ans, verra son aboutissement. Réfection complète avec caniveau central et grille de récupération des eaux vicinales afin que les riverains ne soient plus inondés par les eaux boueuses.

Le démontage et la réfection du mur du cimetière devraient se finaliser cette année.

Enfin pour terminer, que serions nous sans

l'aide précieuse et efficace de l'ensemble du personnel communal.. Ces personnes n'ont pas un travail aisé puisqu'elles sont en première ligne pour recueillir l'expression du mécontentement des administrés alors qu'elles ne font qu'appliquer nos consignes. Merci à vous, Mesdames et Messieurs, pour votre collaboration irremplaçable et durable.

Je crois qu'il fait bon vivre chez nous ; en tous cas, croyez bien que nous nous y employons.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de tout cœur une excellente année 2005, pour vous, vos proches et ceux qui vous sont chers. Je formule des vœux pour que vous puissiez longtemps profiter de notre douceur de vivre en conservant une santé florissante et en réussissant dans les projets qui vous tiennent à cœur.

Bonne année à tous.

Quelques adresses pour vos dons pour l'Asie

CROIX ROUGE FRANCAISE
« Séisme Asie »
BP 100
75008 PARIS

MEDECINS SANS FRONTIERES
8, rue Saint Sabin
75011 PARIS

MEDECINS DU MONDE
Urgence Raz-de-marée Asie
BP 100
75018 PARIS

SECOURS CATHOLIQUE FRANÇAIS
106 rue du Bac
75341 PARIS cedex 07

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
BP 3303
75123 PARIS cedex 3

UNICEF
« Urgences séisme Asie du Sud »
BP 600
75006 PARIS

Informations pratiques

Rappel des heures d'ouverture de la déchetterie à Sillery et Rilly

Les déchetteries sont ouvertes mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi .
Pour Sillery de 14 h à 18 h
Pour Rilly : de 9 h à 12 h sauf le vendredi de 14h à 18 h

Rappel des heures d'ouverture du secrétariat de

Mairie :

Lundi de 16h30 à 18h
Mercredi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 17h à 18h30
Vendredi de 15h30 à 17h

A savoir : Les déclarations de récolte sont à reprendre en mairie. Merci



La municipalité

Conseil municipal du 11 OCTOBRE 2004

Etaient présents tous les membres en exercice

Le conseil municipal :

- A procédé à un appel de candidature pour les différents travaux concernant la restructuration de l'ancienne salle des fêtes en groupe scolaire, suite à la convention passée avec l'OPAC
- Retient :
 - A.R.D.E.C. à Suizy le Franc comme coordinateur de sécurité et de protection de la santé
 - VERITAS à Reims pour une mission de diagnostic amiante tous matériaux et plomb
- Fixe à 50 € le remboursement de l'intervention d'un agent communal pour effectuer le ménage de la salle des fêtes rendue non nettoyée
- Fixe à compter du 1er janvier 2005, les tarifs de la salle des fêtes comme suit :

Résidents :

Grande salle été : 370 €
Grande salle hiver : 440 €
Frais de ménage en cas de salle rendue non nettoyée : 100 €
Petite salle été : 160 €, Petite salle hiver : 190 €
Frais de ménage en cas de salle rendue non nettoyée : 50 €
Vin d'honneur Grande salle : 160 €
Vin d'honneur petite salle : 90 €

Non Résidents :

Grande salle été : 636 €

Grande salle hiver : 710 €

Frais de ménage en cas de salle rendue non nettoyée : 100 €

Petite salle été : 276 €

Petite salle hiver : 318 €

Frais de ménage en cas de salle rendue non nettoyée : 50 €

Vin d'honneur Grande salle : 280 €

Vin d'honneur petite salle : 134 €

Le conseil municipal :

- Décide de rembourser les frais engagés par les personnels de la commune à l'occasion de missions et de déplacements temporaires
- Sollicite auprès du S.I.E.M. l'aide aux points lumineux correspondant aux investissements réalisés

- Mandate le Maire pour négocier le prix d'achat des terrains sur la base de l'évaluation des Domaines en vue de l'aménagement d'un lotissement et d'une zone multisports lieu-dit « Les Bas de Ludes »

Conseil municipal du 25 OCTOBRE 2004

ETAIENT PRESENTS : tous les membres en exercice à l'exception de

M. BRIMONT Joël

MME MAILLIET Nicole (pouvoir à M. FAYOLA Fernand)

MME MENU Colette (pouvoir à M. QUENARDEL Michel)

M CLEMENT Jean-Paul (pouvoir à M. GEORGETON Guy)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

-DÉCIDE de faire réaliser les travaux d'aménagement de trottoirs, Place de la République

-AUTORISE le Maire à renouveler la concession de la flamme postale d'oblitération pour 2 ans

-ADOpte le projet présenté par le cabinet B.L.P. Architectes, relatif à la restructuration et à l'extension du groupe scolaire de Ludes et autorise ainsi le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, du Pays Rémois, de la DGE et de la CAF

-APPROUVE l'adhésion de la commune de Beaumont sur Vesle au Syndicat Mixte de la région de Verzy, au titre de la compétence « distribution de l'eau potable »

-VOTE le budget supplémentaire 2004 qui s'équilibre en recettes et dépenses :

Fonctionnement 52 501 €

Investissement 17 367 €

-PREND CONNAISSANCE des rapports 2003 :
- du service de distribution de l'eau potable, établi par le Syndicat Mixte de la région de Verzy

- du service d'assainissement, établi par la Communauté de Communes Vesles Montagne de Reims

-ORGANISE une commission pour la révision de la liste électorale de la commune

Conseil municipal du 6 DÉCEMBRE 2004

ETAIENT PRESENTS : tous les membres en exercice à l'exception de

MME JUPIN Lisa

M. DIOT Jean-Claude

M. QUATRESOLS Denis

M. FAYOLA Fernand (pouvoir à M.

GEORGETON Guy)

MME MENU Colette (pouvoir à M. QUÉNARDEL Michel)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

-Décide de procéder aux virements de crédits sur le budget de l'exercice 2004.

Virement en section d'investissement :

Du compte 2313 44 000 €

Au compte 202 775 €

Au compte 2031 43 225 €

- Décide de prolonger le bail de location de la Poste pour une durée maximale de 1 an en attente de la réalisation des travaux de séparation.

- Décide de recouvrir auprès de la Commune de Ville en Selve une participation d'un montant de 1 275 €, pour les frais de scolarité 2003/2004 concernant 1 enfant scolarisé à l'école maternelle de Ludes/Mailly-Champagne.

- Décide de valider le choix du Maire pour l'entreprise S.M.T.P. 51350 Cormontreuil pour la réfection des trottoirs Place de la République.

- Décide la création d'un poste d'agent d'entretien à temps non complet sur la base

de 27 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} janvier 2005.

- Décide de fixer le tarif des affouages 2004/2005 à 40 € le coupon.
- Prend connaissance du rapport d'activité 2003 du service public d'élimination des déchets présenté par le Syndicat Mixte de la Région de Verzy.
- Prend note de la journée de solidarité qui est fixée au lundi de Pentecôte.

Décorations de Noël



Les sapins de Noël seront enlevés des rues à partir du 24 janvier.

INFORMATION



De nombreux internautes n'ont pas encore communiqué leur adresse E-mail à la mairie, pour que nous puissions faire parvenir des infos urgentes ou de dernière minute. Seulement 32 adresses enregistrées actuellement. S'il y a si peu de personnes qui utilisent internet, pourquoi ferions nous des effort pour obtenir l'ADSL plus rapidement?



Comité Ludes en fêtes

Bilan 2004

L'année passée a été riche d'animations diverses et particulièrement réussies :

- Pâques : ramassage des œufs au parc Canard-Duchêne par 80 enfants environ
- Brocante : malheureusement le mauvais temps

a obligé à annuler la brocante vers 12h

- 14 juillet : particulièrement réussi avec le barbecue géant et la soirée dansante, 230 repas ont été servis
- Halloween : tour du village et collation dans le kiosque décoré aux couleurs d'Halloween
- St Nicolas : vin chaud, chocolats, friandises, pain d'épice et brioches offerts aux habitants et aux enfants, et toujours avec la participation de l'harmonie

Prévisions 2005

De nombreux et nouveaux membres nous ont rejoint, avec lesquels nous prévoyons :

- 12 mars : soirée dansante avec pour thème: les années 80
- Pâques : ramassage des œufs
- 17 avril : brocante
- 14 juillet : en cours d'élaboration
- St Nicolas ou Père Noël pour les fêtes de fin d'année

Et peut-être des surprises dans le courant de l'année!

Comité de St VINCENT



Le Comité de Saint Vincent, vous invite à la fête de notre Saint Patron le **Samedi 24 janvier 2004.**

Programme :

16h30 Messe en l'honneur de Saint Vincent avec la participation des chorales et de l'harmonie de Ludes, transmission du bâton de Saint Vincent, remise des médailles et des diplômes, vin d'honneur suivi à 20h00 du repas dansant. Dîner adulte à 45 euros Dîner enfant à 10 euros. Le repas est assuré par la Maison Fétizon et la soirée animée par l'orchestre Tenue de Soirée. Vous pouvez vous inscrire auprès de Florence et Joël Brimont 03 26 61 11 64. Pour des raisons de places limitées le règlement se fera à la réservation .